LA PARTICIPATION DU CANADA AUX PROGRAMMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Plusieurs des problèmes déconcertants avec lesquels les démocraties occidentales sont aux prises depuis la fin de la guerre, ont été abordés avec sagacité et détermination. En aucun cas cette sagacité et cette détermination ne se sont manifestées plus opportunément que lorsqu'il s'est agi d'assumer l'obligation de fournir une assistance technique aux pays insuffisamment développés, pour les aider à améliorer leurs conditions économiques et sociales.

L'indépendance politique nouvellement acquise par plusieurs pays économiquement arriérés a fait ressortir d'une façon saisissante la misère de leurs populations, qui ne produisent pas assez de vivres et de biens de consommation parce qu'ils n'ont pas l'alimentation, l'instruction, les méthodes techniques et les capitaux voulus. Ces populations ne veulent plus du paupérisme sordide qui a si souvent été leur sort dans le passé. Or, plusieurs de ces pays ont vu, depuis la guerre, leur évolution pacifique entravée par des forces révolutionnaires qui ont exploité ces conditions de vie pour semer le mécontentement. S'ils ne veulent pas que l'acquisition de leur indépendance politique ne soit chimérique, il faudra que leur volonté de mobiliser leurs ressources matérielles en vue d'améliorer le sort de leurs populations corresponde à la sollicitude des pays libres de l'Occident à leur égard. Le Gouvernement canadien, comme d'autres gouvernements démocratiques de l'Occident, s'intéresse au progrès matériel des populations de ces régions insuffisamment développées, tant pour des raisons d'ordre humanitaire que parce qu'il est convaincu que leur progrès favorisera la cause de la liberté humaine et assurera le développement du mode de vie démocratique et de la compréhension entre les peuples.

Passant en revue la situation internationale actuelle, à la conférence fédéraleprovinciale, le 4 décembre 1950, M. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, soulignait dans les termes suivants l'intérêt que le Canada porte à ce problème:

« Par le passé, les forces de l'agression communiste en Asie se sont alliées avec succès aux forces de libération nationale et de réforme sociale. Il incombe aux puissance démocratiques occidentales d'aider les gouvernements démocratiques de ces régions à rompre cette alliance anormale. A cette fin, il est essentiel que les pays occidentaux aident les nations démocratiques d'Asie à exécuter leurs programmes d'évolution économique, afin de soulager la misère et la pauvreté qui dans ces pays favorisent les menées du communisme international. Le Canada devrait, à mon avis, participer à ce noble effort en vue d'accroître le bien-être humain et, partant, d'assurer la paix au monde »

La contribution du Canada

Les événements politiques et militaires des derniers mois ont en quelque sorte relégué à l'arrière-plan les initiatives que le Gouvernement canadien a prises jusqu'ici pour mettre en oeuvre sa politique « d'intérêt personnel bien compris » en participant à des programmes d'assistance technique aux pays insuffisamment développés. Dans un numéro antérieur d'Affaires extérieures (Vol. 2, n° 7, juillet 1950, pp. 295-297), il a été fait mention de la création du Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies et de la contribution canadienne de \$850,000 au fonds prévu pour les dix-huit premiers mois de l'application de ce programme. En même temps, le Gouvernement canadien a versé une contribution de \$400,000 pour la première année de mise en oeuvre du Programme d'assistance technique aux pays du Sud et du Sud-Est de l'Asie, initiative qui a pris une telle ampléur qu'il ne s'agit plus exclusivement d'un programme du Commonwealth; en effet, on l'appelle maintenant le Programme

19

Roi, 'Asquel

sant

ou six rmi muure.

tout uesceren

rait pels des

ents aux t-il, ent ices oré-

nité de ote aie

t a ve, les,

ant raont ine oes

res